

la force des mots



pour travailler et vivre en français

Octobre 1999

Numéro quatre



Garderie Autour du monde

**Le français
pour apprivoiser
les petits**



Le français dans les communications

Heureusement qu'il y a les zélés !

Lucie Laurin

On pourrait penser que là où elle est le principal instrument de travail, la langue française fait l'objet de soins particuliers et assidus. Pourtant, si ce n'était ici du syndicat et là de quelques zélés, elle se trouverait encore plus mal en point qu'elle ne l'est aujourd'hui.

À la télévision de Radio-Canada

Camil Chouinard, ange gardien des ondes

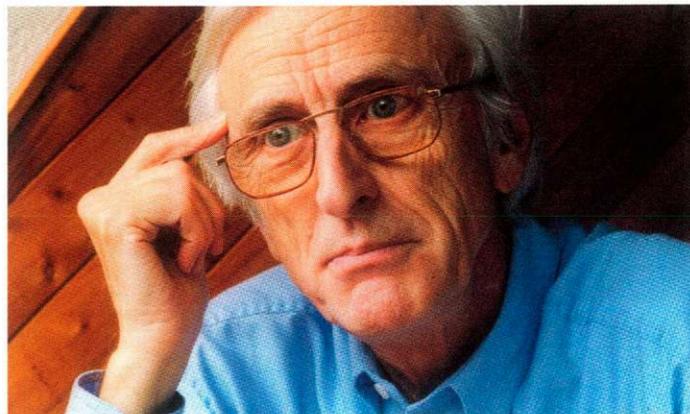
Ange gardien, depuis 18 ans, du français à Radio-Canada, Camil Chouinard se dit d'accord avec Pierre Bourgault : le secret, pour éviter les erreurs de langage dans les moments importants, c'est de toujours s'exprimer correctement. « Il ne s'agit pas de parler pointu, précise-t-il. On peut s'exprimer correctement en parlant québécois. »

Beaucoup de journalistes utilisent des termes impropres et ne soignent pas leur langage lorsqu'ils s'expriment entre eux, se disant que ce n'est pas grave puisqu'ils ne sont pas en ondes. « C'est un mauvais principe pour un journaliste, à mon avis, de commencer à s'exprimer correctement seulement en entrant en ondes. Autrefois, le problème

était moins criant : les journalistes écrivaient leurs bulletins. Mais maintenant, les reportages se font de plus en plus souvent en direct et c'est le français de tous les jours qui sort spontanément », explique Camil Chouinard.

Et pourtant, les journalistes de Radio-Canada sont une référence pour les autres journalistes et pour la population

en général. Camil Chouinard prend ce rôle au sérieux. « Radio-Canada a une fonction éducative, dit-il. Si on ne montre pas aux gens à bien parler, qui le fera ? J'ai souvent répété à Bernard Derome, du temps où il faisait le téléjournal, que sur le plan du français parlé, il était l'homme le plus important au Québec ! »



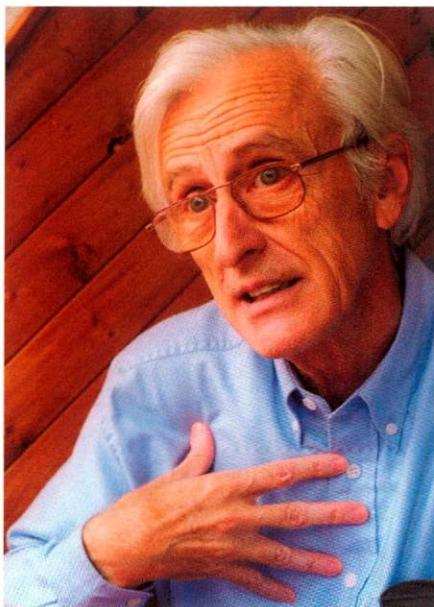
Ça se fait... en riant !

Pendant 16 ans, Camil Chouinard a fait du reportage à Radio-Canada. En 1981, au moment de prendre un congé sabbatique de six mois, au bord de l'épuisement, il décida d'utiliser ce congé pour parfaire ses connaissances au service de linguistique de Radio-Canada. À son retour, il proposa la création d'un poste de conseiller linguistique.

« On peut corriger ses collègues, dit-il. À condition, bien sûr, de le faire amicalement. Quand j'étais en service, Raymond Laplante me corrigeait. C'était un ami et j'appréciais beaucoup ses conseils. »

Le poste fut finalement créé. Camil Chouinard se vit confier le mandat de surveiller le français dans les émissions d'information et de journalisme de la radio et de la télé de Halifax à Vancouver.

« Autrefois, les corrections de fran-



çais, ça se faisait tout bas, en secret, dit-il. Moi, je corrige en riant. C'est la meilleure façon, à mon avis, de communiquer. Et je me dis que c'est un service que je rends aux journalistes. »

Un semi-retraité heureux

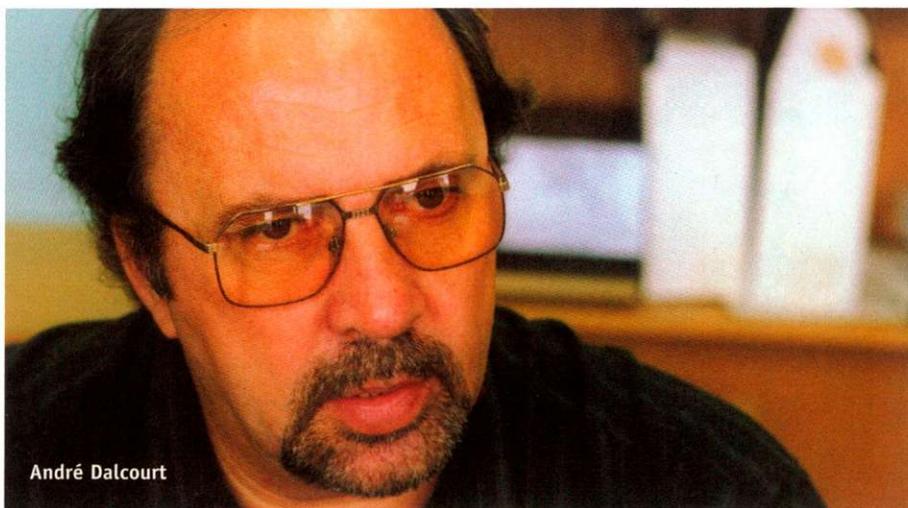
Lors de sa retraite — qu'il faudrait plutôt qualifier de semi-retraite —, il y a cinq ans, Camil Chouinard est demeuré

conseiller linguistique contractuel pour la télévision, à raison d'environ 25 semaines par année. Un travail qui le comble, et qu'il effectue consciencieusement.

« Le plus gros du travail, c'est le relevé des fautes, que je fais chez moi en regardant les émissions d'information et les bulletins de nouvelles. » Les corrections sont ensuite communiquées aux journalistes par téléphone et souvent laissées dans les boîtes vocales. Le reste de son temps de travail est utilisé à faire

passer des tests de dépistage de fautes, rencontrer les nouvelles recrues et rédiger un communiqué hebdomadaire. Il se rend assidûment à Radio-Canada, question de remplir ses fonctions, bien sûr, mais aussi d'entretenir le contact avec ses collègues et cultiver ses amitiés...

Son travail est apprécié. « Les conseils de Camil dans nos boîtes vocales, c'est précieux. Ils sont toujours pertinents et gentiment tournés », dit la journaliste Danielle Levasseur.



Au Journal de Montréal L'importance du français se détermine à Toronto

Plus la diffusion d'un média s'élargit, plus grande est sa responsabilité de faire connaître, respecter et enrichir la langue d'usage parlée et écrite. Que dire alors de celle du *Journal de Montréal*, qui revendique un million huit cent mille lecteurs ! Malheureusement, si telle est la conviction du syndicat, la qualité du français ne semble pas préoccuper outre mesure la haute direction de Québecor ni Pierre Francœur, naguère écrivain et propriétaire de la maison Les éditions Sherbrooke, et présentement éditeur du numéro UN des quotidiens français d'Amérique.

Feu Pierre Péladeau, fondateur du *Journal de Montréal*, avait bien essayé en son temps de se porter acquéreur de la chaîne Sun Media, propriétaire de huit quotidiens et 14 magazines à travers le Canada. Son initiative lui avait attiré une pluie d'injures personnelles

et son offre d'achat avait fait l'objet d'une campagne d'opposition féroce menée par la chroniqueuse francophobe Diana Francis.

Après le décès du père, son fils Pierre Karl, aux opinions politiques plus discrètes, réussit la transaction.

Et *Le Journal de Montréal*, qui avait permis à Monsieur P. d'édifier l'empire Québecor, la troisième plus importante entreprise francophone au monde, devint un journal parmi les autres d'une chaîne anglophone que dirigent MM. Cavell à Montréal et Godfrey à Toronto. Il n'a pas fallu longtemps pour que parviennent aux bureaux de Montréal des directives adressées aux cadres des services de comptabilité et de publicité exigeant des rapports rédigés en anglais. Déjà des cadres se sont mis aux cours d'anglais.



Réviser... après l'impression ?

Il eût été avisé, en pareilles circonstances, de s'assurer que le contrôle de la qualité du français du quotidien

On demande journalistes biculturels

En juin, le CRTC refusait la demande de la Société Radio-Canada d'utiliser la fréquence AM 690 ou, à défaut, AM 940 pour un service d'information continue et accordait plutôt ces fréquences à Métromédia pour CKVL et la station anglophone CIQC. Outre le fait qu'elle s'inscrivait dans une attaque en règle de la société d'État par le gouvernement et par les radiodiffuseurs privés, cette décision constituait une brèche dans la tradition de maintenir des salles de nouvelles distinctes pour les communautés francophone et anglophone : elle autorisait, en effet, Métromédia à embaucher 16 journalistes travaillant à la fois pour les deux stations.

La Fédération nationale des communications de la CSN a vivement dénoncé l'aval du CRTC à la « standardisation de l'information sans égard aux cultures respectives des communautés francophone et anglophone ».

montréalais soit resserré. « C'est le contraire qui s'est passé. La haute direction n'a eu rien de plus pressé que d'abolir, pour des raisons d'économie, deux postes de réviseurs », déclare André Dalcourt, secrétaire du Syndicat des travailleurs de l'information du Journal de Montréal (FNC-CSN).

Le syndicat a soumis une proposition qui aurait permis de préserver la fonction de réviseur-marbriste (qui corrige les titres, intertitres, exergues et bas de vignettes) tout en réalisant les économies souhaitées. Il en est même venu à une entente avec la direction de la salle de rédaction. En vertu de celle-ci, un réviseur-marbriste travaillait le soir à corriger des textes et des titres. Mais sitôt qu'il a appris l'existence de cet accord, l'éditeur a ordonné que ledit réviseur travaille le jour à corriger les textes pa-

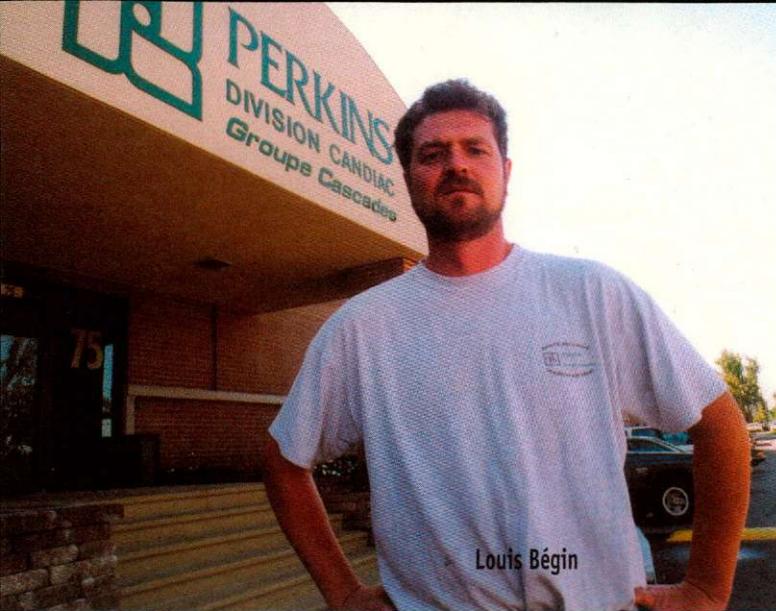
rus le matin même dans le journal. Voilà une fonction d'une grande utilité...

Toucher le cœur de Pierre Karl

« Avec les nombreux cahiers supplémentaires et le volume du journal qui augmente, les réviseurs ne suffisent plus à la tâche. Plusieurs titres sont publiés sans révision ; des textes également. Nous ne pouvons que constater l'érosion de la qualité du français dans notre journal », reprend André Dalcourt.

Le syndicat devra donc poursuivre la lutte. Au-delà de l'indifférence de Pierre Francœur, Pierre Karl, homme cultivé et lecteur du journal *Le Monde*, se montrera-t-il sensible à la beauté d'une langue bien écrite ?





Louis Bégin

Droit de refus chez Perkins Candiatic Du français pour travailler sans danger

Pour préserver sa santé et sa sécurité, il faut se tenir debout. De la même manière, on doit imposer le respect pour défendre sa langue. Et dans bien des cas, les deux vont de pair. Un syndicat, celui des Papiers Perkins à Candiatic affilié à la FTPF-CSN, en a d'ailleurs fait la preuve.

En effet, il y a quelques années déjà, des travailleurs refusaient de décharger une cargaison parce que la fiche signalétique du produit était en anglais seulement et qu'ils n'étaient pas en mesure de bien comprendre toutes les précautions requises pour manipuler ce produit d'une manière sécuritaire. La Loi sur la santé et la sécurité du travail leur permettait de le faire puisqu'elle indique, à l'article 62,4, que l'étiquette et la fiche signalétique d'un produit contrôlé doivent être en langue française. Rappelons également que l'article 4 de la Charte de la langue française stipule que « les travailleurs ont le droit d'exercer leurs activités en français ».

Quand des gestes comme ceux-là sont posés, il est surprenant de voir avec quelle rapidité l'employeur parvient à trouver

des documents en français. L'équipe de santé au travail du CLSC a pu en effet répondre à la demande qui lui était faite et faire parvenir par télécopieur la version française du document. Après en avoir pris connaissance et avoir compris de quel type de produit il s'agissait et quelles étaient ses caractéristiques, les travailleurs ont accepté de décharger le camion.

« Depuis ce temps, affirme Louis Bégin, représentant à la prévention à Papiers Perkins, plus personne au service de réception-expédition, qu'il soit représentant de l'employeur ou travailleur, n'autorise un déchargement de camion tant que les informations ne sont pas disponibles en français. »

De telles actions permettent non seulement d'améliorer les conditions de santé et de sécurité dans l'entreprise ou dans l'établissement, mais elles sont aussi l'occasion, pour les travailleuses et les travailleurs, de se faire respecter et d'affirmer leur droit de travailler en français. Une autre preuve que le français au travail, ça s'impose !

Robert Boucher

l'invité

Marcher, mais en français...

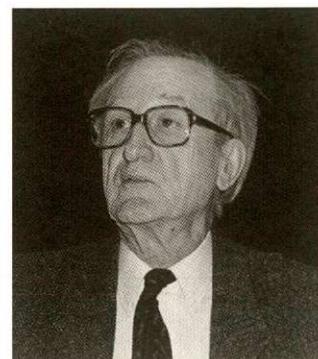
En principe, il faudrait parler comme on marche, c'est-à-dire avec un entier naturel. Les langues, dans une situation normale, en France, par exemple, ou aux États-Unis, vivent et prospèrent de cette façon spontanément. Elles évoluent, elles changent peu à peu, mais cela s'appelle vivre. Cependant ici (à Montréal en tout cas), parler tout à fait comme on marche, c'est risquer d'aboutir de façon définitive au joyal (comment en effet se sortir collectivement de ça, une fois qu'on y serait ?...), un joyal de plus en plus relâché, instrument de notre décadence comme peuple. Car la langue renferme aussi un destin.

Dans les années soixante, des gens pourtant instruits se sont mis à vouloir légitimer cette langue avortée. Un bon écrivain, vers 1973, Jean-Marcel Paquette, a combattu cette tendance. Il la qualifiait de *joyal de Troie*...

Le joyal finit par n'être plus du tout du français mais quelque chose de tombé à presque rien comme langue. Vocabulaire plus ou moins anéanti, syntaxe sans articulation, prononciation malade, enfin qu'est-ce que vous voulez qu'on fasse avec ça ? Le pouvoir de signification du joyal est extrêmement réduit et, pour les communications avec l'étranger, il est complètement nul.

Il y a des gens pour comparer le joyal à l'argot parisien ! Ce n'est pas du tout la même chose. L'argot ne risque pas de se répandre à Paris ni dans l'ensemble de la France au point de devenir plus ou moins une langue d'usage dans la collectivité. Pour le joyal, ici, c'est le contraire : il nous met collectivement en grand danger. L'argot, à Paris, peut même enrichir la langue française. Le joyal, au Québec, appauvrit tout. Nous sommes dans une situation particulière et très fragile. Nous sommes presque tenus à exceller dans tout.

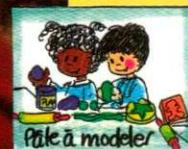
Pierre Vadeboncœur
conseiller syndical à la CSN
de 1950 à 1975,
écrivain et essayiste,
a publié, entre autres,
La ligne du risque,
Lettres et colères
et *Indépendances*.





jeunes enfants quand on ne peut se servir de la langue ? L'image, bien sûr. L'image, d'abord, pour faire sentir à l'enfant que l'on comprend sa douleur de voir partir sa mère et, surtout, qu'elle reviendra. L'image, ensuite, un jour après l'autre, pour le rassurer en lui annonçant la succession des activités qu'il partagera de nouveau avec les amis. L'image, enfin, pour lui apprendre comment on nomme ces choses de tous les jours.

Mais les images qu'il faut, on ne les trouve pas sur le marché.



Alors, avec l'aide d'une copine graphiste, Isabelle Moreau en a fabriqué. Des illustrations pour toutes les

activités de la journée. Que l'on expose en les nommant en français. Que l'on enlève ensuite quand l'activité est terminée. L'arrivée avec maman. La cause-ré-thème. La pâte à modeler. La promenade. Le dîner. La sieste. Etc. Puis : le retour de maman.

« Les premiers temps, tu parles toute seule, explique-t-elle. Il faut énormément de patience pour nommer tous les gestes que l'on pose, tous les objets que l'on prend, à chaque moment de la journée, et répéter ainsi tous les jours. »

Après les mots de base... les sentiments

Lorsqu'enfin les petits risquent un mot ou une expression en français pour la première fois, il faut les encourager à répéter, sans les forcer. Avec le temps, Isabelle Moreau a appris des mots de base dans une douzaine de langues, qui sont autant de petites passerelles pour faciliter l'échange.

Au bout d'une à deux semaines, les enfants comprennent les mots de routine. Après deux mois, ils font des phrases de trois mots. Après six mois, ils sont bilingues et parlent mieux que leurs parents. « Il y a des enfants de cinq ans qui parlent trois lan-

Garderie *Autour du monde*

Le français pour apprivoiser les petits

Comme tous les enfants, ceux de la garderie *Autour du monde* ont besoin qu'on les entoure, qu'on les cajole, qu'on joue avec eux, qu'on leur parle. Mais voilà : ils ne connaissent pas la langue de chez nous. La plupart du temps, ils viennent tout juste de débarquer d'un continent lointain.

Leur continent, c'est l'Afrique, l'Asie, l'Amérique du Sud, l'Europe. Leurs parents ne parlent pas français et sont inscrits au COFI. Pour eux, l'apprentissage de la langue d'adoption sera plus long et plus laborieux que pour leurs enfants. Il ne faudra donc pas compter sur eux pour aider et stimuler les petits dans leur adaptation à leur nouvelle langue.

« Lorsque ces enfants arrivent à la garderie, c'est la première fois qu'ils sont séparés de leur mère. Pour eux, après le choc d'un nouveau pays, c'est celui d'un nouveau milieu, avec des inconnus qui parlent une langue incompréhensible », explique Isabelle Moreau, éducatrice.

Il faut donc d'abord les sécuriser. Plusieurs sont inconsolables et pleurent des heures durant. Il se passe plusieurs jours

avant qu'ils comprennent que leur mère revient toujours les chercher.

Rarement, très rarement — une fois tous les ans et demi environ —, il arrive que s'inscrive un « pur » Québécois. « On se sert

alors de lui comme moteur. Les enfants se laissent plus facilement aller avec un petit ami qu'avec un adulte », reprend Isabelle Moreau.

La garderie accueille aussi des enfants qui accusent un retard de développement, référés par le CLSC du quartier Parc Extension.

Toucher par l'image

Comment communiquer avec de



Mamouda et Ali, du Bangladesh, Patricia, du Zaïre, Carole Duquette, animatrice en arts plastiques, Nabil et Amine, d'Algérie, et Jean-Marc, d'Haïti.

gues », dit-elle.

C'est alors le moment de passer aux sentiments, qui se trouvent aussi illustrés sur une série de cartes. Une histoire tout en délicatesse. Car les petits, qui parlent une autre langue à la maison, partagent aussi une autre culture avec leur famille. Une culture qu'il faut respecter, tout en inculquant celle du pays d'adoption.

Quand les enfants commencent à maîtriser la langue, les éducatrices de la garderie *Autour du monde* peuvent utiliser les vidéos, chansons, livres et jeux qui servent ailleurs aux enfants de leur âge. Mais afin de s'assurer que se poursuive l'intégration en dehors de la garderie, Isabelle Moreau et son amie ont conçu un cahier de chansons et un cahier de jeux à l'intention des parents de petits immigrants.



Objectif : socialisation

La garderie *Autour du monde*, comme toutes les autres, a un objectif de socialisation. Mais les enfants qu'elle reçoit ont parfois de gros problèmes. « *Autrefois, je mettais la barre très haut et j'étais souvent déçue. Aujourd'hui, quand une enfant arrivée ici à quatre ans avec de graves problèmes de mésadaptation nous quitte pour aller à l'école régulière, je me dis que nous l'avons sauvée. Autrement, elle aurait été classée déficiente. Et je suis satisfaite du résultat de mon travail. Oui, les enfants que nous accueillons ici exigent beaucoup de nous, et nous donnons beaucoup. Mais nous recevons beaucoup aussi* », conclut Isabelle Moreau.

Lucie Laurin

De la non-neutralité des mots et de quelques métaphores

Les mots ont un sens. Bien sûr, dites-vous, c'est l'évidence, ils sont faits pour cela. À cette judicieuse observation, j'ajouterais qu'ils ont même plusieurs sens souvent, des sens qui font la fortune des dictionnaires, ces amis intimes pour peu qu'on les fréquente. Mais je ne parlais pas du sens des mots dans ce sens-là. Je parlais du sens non explicite, du supplément de sens qui leur vient du contexte, du qualificatif, de l'intonation. Je parlais du sens et de l'intensité du courant qu'ils font ou ne font pas passer.

Comme l'électricité, les mots ont une charge positive ou négative qui en conditionne le maniement. Essayons de comprendre le phénomène en restant dans le même domaine. Supposons que dans une conversation sur Hydro-Québec, j'évoque le col romain de son pdg. Tout le monde comprendra que je réfère alors au col roulé qu'André Caillé arborait ostensiblement pendant la crise du verglas, alternant le noir et le blanc, comme si ses conseillers en relations publiques avaient décidé qu'il devait ratisser à la fois le terrain des jésuites et celui des séculiers. Mais on comprendra aussi que cette métaphore contient une charge critique à haute tension contre Hydro-Québec.

N'est-il pas phénoménal et excitant de constater que par la seule substitution d'un qualificatif on puisse, en désignant la même chose, court-circuiter le ronron médiatique incolore, inodore et sans saveur entourant Hydro-Québec ? Mais, dites-vous, comment un son, comment un ronron pourrait-il avoir une couleur, une odeur et une saveur ? Mais par la magie des métapho-

res, encore une fois, qui ont la vertu de rendre soudainement lumineuse l'opacité d'un développement ! Qu'importe que la rationalité s'en trouve momentanément désorientée, pourvu que le courant passe.

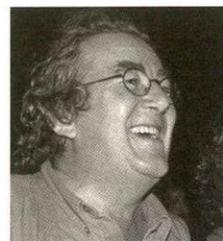
Ainsi, ne voyons-nous pas dans le ci-devant nommé « col romain » la rouge indignation et la blanche colère des expropriés du Val-Saint-François ? Ne sentons-nous pas l'odeur légèrement sulfureuse de la subversion ? Ne goûtons-nous pas cette pointe d'insoumission, ce brin d'insolence, ce zeste d'impertinence, enfin tous ces petits riens bien sentis qui donnent au plat son parfum de liberté ? C'est tout cela qu'ils ont mis dans leurs mots, les expropriés, eux qui ont comparé les diktats de l'Hydro à ceux de l'Église autrefois. Nouveaux clercs, mêmes abus d'autorité, qu'ils ont dit. Même arrogance, même suffisance, même sentiment de supériorité, même auto-satisfaction, mêmes possesseurs auto-proclamés de LA vérité.

Hydro-Québec n'a-t-elle pas invoqué ses « responsabilités d'entreprise » pour passer le rouleau compresseur sur les expropriés ? Eh oui ! écoutez maintenant les porte-parole d'Hydro : ils ne parlent plus de la société, ou de moins en moins ; ils parlent de l'entreprise, et si possible en plaçant le mot le plus souvent possible dans l'interview, suivant la ridicule technique enseignée par les firmes de relations publiques. Ce passage du vocable « société » à celui d'« entreprise » n'est pas plus neutre que ça l'est de parler du « col romain » au lieu du « col roulé ». Dans les deux cas, il y a volonté d'ajouter un supplément de tension dans

le courant que les mots font passer, en référant par le non-dit, qui à l'actuelle culture dominante du néo-libéralisme, qui à la culture dominante plus ancienne du cléricisme.

Certes les mots ne sont pas toujours à haute tension. Il en est de plus conviviaux qui se rapprochent davantage des 110 ou 220 volts de la quotidienneté. Mais ils ont toujours un sens, ou positif ou négatif, selon l'appréciation de chacun. Un jour, des esprits bien intentionnés ont voulu rendre les mots neutres. Ils ont inventé la rectitude politique. Mais les mots n'ayant plus de sens, ne voulaient plus rien dire. Ils n'avaient plus de sens !

Guy Ferland



Chaque numéro de *Nouvelles CSN* contient une chronique du français en page 14. Testez vos connaissances !

Hôpital Sacré-Cœur de Montréal

L'anglais exigé pour.. manipuler des animaux !

Robert Boucher

Travailler en français au Québec, c'est loin d'être évident.

Et ça l'est de moins en moins : même dans le secteur public, il faut se battre pour le faire.

Le Syndicat des employé(e)s de l'Hôpital Sacré-Cœur de Montréal (CSN) en sait quelque chose.

Dans le numéro précédent, nous avons fait part des problèmes rencontrés par le personnel des technologies médicales pour travailler en français. Cette fois, c'est le secteur bureau d'un hôpital francophone qui est confronté à cette réalité. En effet, l'employeur exige maintenant l'anglais dans la majorité de ces postes, même si l'établissement n'est pas désigné comme un centre bilingue. Selon le syndicat, la majorité des secteurs d'activité où ces postes se retrouvent n'ont aucun lien avec la clientèle puisque ce sont, par exemple, des postes de magasinier, de préposé à la bibliothèque, de commis intermédiaire, etc. « On va même jusqu'à exiger l'anglais pour le poste de préposé aux animaux », souligne Alain Vincent,

président du syndicat, dans une lettre adressée au premier ministre du Québec.

Pour Denis Leduc, vice-président aux relations de travail du syndicat, « ça se fait d'une manière insidieuse. L'employeur n'inscrit pas l'exigence de l'anglais sur l'affichage, bien sûr. Mais dans le document de définition des tâches que nous avons pu obtenir grâce à la Loi d'accès à l'information, affirme-t-il, on a noté une quinzaine de façons différentes d'indiquer cette exigence, allant de "notions d'anglais" à "excellente connaissance



de l'anglais parlé et écrit". Pourtant, le seul département qui soit désigné bilingue dans cet hôpital, précise-t-il, c'est

l'urgence. » Il affirme que d'autres établissements de la région

de Montréal sont dans la même situation. Selon lui, l'employeur tente ainsi de contourner la convention collective et de se donner les moyens d'octroyer un poste à une personne ayant moins d'ancienneté sous prétexte qu'elle est meilleure en anglais. Même si l'employeur essaie de minimiser le tout en disant « ce n'est pas grave, c'est juste un atout », pour le syndicat, c'est inacceptable. C'est pourquoi il a déposé un grief. « On n'a rien contre le fait de parler anglais. Mais pas qu'on en fasse une obligation. On est au Québec, ajoute-t-il, on doit pouvoir travailler en français sans être soumis à de telles exigences. »

Une politique gouvernementale non respectée

Pourtant, Mme Louise Beaudoin, ministre responsable de la Charte de la langue française, avait présenté à l'automne 1996 une politique touchant l'emploi et la qualité de la langue



française. Par cette politique, la ministre voulait consolider l'usage du français dans les ministères ainsi que dans les organismes publics et parapublics. Elle visait aussi à établir des balises pour l'usage d'autres langues, essentiellement l'anglais. L'article 11 de cette politique restreint en effet les services qui peuvent être donnés en anglais au sens strict de la charte, soit ceux fournis par des établissements de santé et de services so-

ciaux, désignés comme étant destinés à des personnes en majorité d'une autre langue que française, et par des établissements scolaires qui présentent cette même caractéristique. Il stipule

que seuls les services administratifs « ayant une vocation spécifique de desservir la communauté d'expression anglaise peuvent être offerts en français et en anglais. Pour tous les autres services fournis par la fonction publique, le personnel de l'administration s'adresse en français au public, au téléphone ou en personne. »

La charte garantit certains droits à la minorité anglophone d'être servie dans sa langue au Québec. Mais pas aux immigrants et aux allophones. C'est en français que l'État québécois doit communiquer avec les nouveaux arrivants. « La norme, et j'y tiens, a d'ailleurs précisé publiquement en juin dernier Mme Beaudoin dont les propos ont été rapportés dans *Le Devoir* du 3 juin, pour les Italiens, les Grecs, les Sri Lankais, c'est que ce soit en français. » Et du même souffle, elle encourageait les employés de l'État à faire valoir leurs droits garantis par les articles 4, 45, 46 et 47 de la Charte de la langue française.

Pas question de lâcher

Le Syndicat des employé(e)s de l'Hôpital Sacré-Cœur de Montréal (CSN) qui, il y

a plusieurs années, avait déposé des plaintes à l'Office de la langue française en vertu de l'article 46 pour un poste de secrétaire médicale en médecine nucléaire, se dit peu confiant par rapport à cette procédure. La décision donnait en effet raison à l'employeur « ...étant donné le pourcentage de clientèle allophone qui fréquente l'hôpital et également à cause de ce secteur de pointe ». Le syndicat estime que cette décision va



à l'encontre de la politique établie par Mme Beaudoin. C'est pourquoi il s'est d'abord adressé à elle, en juin dernier, pour lui faire part du type de décision

que rendait l'OLF et lui demander d'intervenir aussi auprès de l'employeur. Aucune réponse ne lui est parvenue jusqu'à maintenant. « Si elle veut qu'on porte plainte à l'OLF, affirme Denis Leduc, qu'elle donne des directives claires. Qu'elle établisse des règles adéquates. »

En juillet dernier, dans une lettre adressée cette fois au premier ministre Bouchard et pour laquelle il a reçu un accusé de réception, le syndicat faisait état de la situation et déplorait le silence de Mme Beaudoin. Il y dénonçait aussi l'attitude de l'employeur et demandait l'intervention des autorités gouvernementales pour que cesse immédiatement cette pratique qui contrevient à la politique relative à l'emploi et à la qualité de la langue française dans l'administration publique. Jusqu'à présent, rien n'a bougé. Mais le syndicat n'entend pas lâcher prise. « On recule vingt ans en arrière ! affirme Denis Leduc. Ce n'est pas vrai qu'on peut travailler en français au Québec. Le gouvernement doit porter ses culottes et faire respecter la loi ! », conclut-il.

Participez au concours des Mérites du français

Comme plusieurs d'entre vous le savent sans doute, les *Mérites* du français sont remis chaque année par l'Office de la langue française à des groupes ou à des personnes en reconnaissance de leurs réalisations en faveur du français dans leur milieu de travail. Plusieurs syndicats de la CSN ont déjà été honorés, au cours des ans. La Fédération du commerce l'a été également pour le travail accompli en francisation depuis plusieurs années, particulièrement dans le secteur de l'hôtellerie, ainsi que le comité de francisation des entreprises A. Lassonde, pour les efforts déployés dans l'utilisation de la terminologie française dans un milieu de technologies avancées.

Malheureusement, peu de syndicats ou de comités de francisation pensent à faire connaître le travail effectué dans leur entreprise à cet effet. Nous vous invitons donc fortement à le faire en acheminant votre candidature à l'OLF avant le 12 janvier 2000. Les noms des lauréats et lauréates seront dévoilés au cours d'une cérémonie officielle à l'occasion de la Semaine du français, du 18 au 26 mars 2000.

On peut se procurer

le formulaire d'inscription :

* Au Service de l'information de la CSN en téléphonant au (514) 598-2230 ou par télécopieur : (514) 598-2089.

* À l'OLF en téléphonant au (514) 873-6565 ou par télécopieur : (514) 873-3488. On peut aussi trouver le formulaire dans le site Internet de l'OLF : www.olf.gouv.qc.ca

R.B.

Cours en milieu de travail Malgré les écueils, on s'organise

Afin de participer activement à la promotion de la langue française dans les milieux de travail, principalement dans le secteur privé, la CSN s'est associée au ministère des Relations avec les citoyens et de l'Immigration pour identifier des entreprises où des cours de français pourraient être nécessaires. Nous avons contacté des syndicats, surtout dans le secteur de l'hôtellerie, afin d'évaluer avec eux la pertinence d'organiser des cours de français sur leurs lieux de travail.

Mais les écueils sont nombreux. Impliquer les employeurs, convaincre les employés des avantages reliés à l'appren-

tissage du français, les réunir dans un lieu à proximité de leur travail à une heure qui convient à tous, voilà les conditions à remplir pour la réalisation du projet. De plus, comme la clientèle visée est majoritairement composée de femmes, à la difficile conciliation travail-famille on ajoute aussi les études. Il faut donc d'abord créer des conditions qui incitent les gens à s'inscrire. Les hôtels Reine-Élisabeth et Sheraton de Montréal avaient déjà offert de tels cours : deux fois la semaine, l'employeur libérait la dernière heure de travail des employés inscrits et ceux-ci investissaient une heure de leur temps. L'expérience avait

alors été très fructueuse.

Mais dans les petits hôtels, comme le nombre moyen d'employés ayant besoin de cours (quatre ou cinq) justifie difficilement la venue d'un enseignant sur les lieux de travail, il faut tenter de réunir plusieurs hôtels pour former une classe. Pour l'instant, un groupe de préposées aux chambres de l'hôtel Lord Berri profitera de la période hivernale et des mises à pied qui en découlent pour apprendre le français. Les cours devraient débuter en novembre pour se poursuivre jusqu'au retour au travail au printemps prochain.

Jean-Luc Théoret

Veut-on vraiment relancer la francisation des entreprises ?

Dans un rapport intitulé *La qualité de la langue : un projet de société*, le Conseil de la langue française note que le français stagne au Québec. L'usage du français comme langue de travail à Montréal n'a pas progressé au cours des dernières années. Il souligne donc l'importance de revitaliser les comités de francisation pour que la francisation ne demeure pas lettre morte à l'intérieur des entreprises.

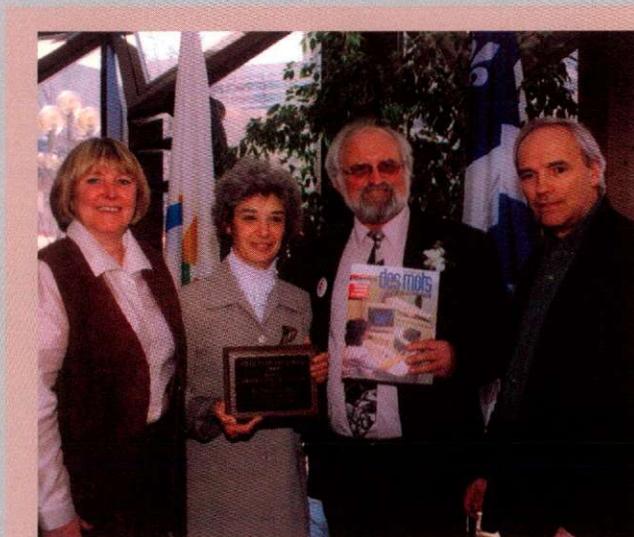
Deux des propositions mises de l'avant nous intéressent plus particulièrement. Une première (no 41) qui suggère de modifier l'article 137 de la charte pour que les salariés membres des comités de francisation jouissent des mêmes garanties que celles accordées aux membres des comités paritaires en vertu de la *Loi sur la santé et la sécurité au travail*. Cela leur procurerait une certaine protection contre des me-

sures disciplinaires que pourrait leur imposer l'employeur dans le cadre de leur fonction.

La deuxième (no 42) envisage la possibilité d'accorder la parité aux travailleurs au sein des comités de franci-

sation. Ces deux éléments pourraient sûrement contribuer à donner plus d'importance au rôle du syndicat dans le travail de francisation. Si le gouvernement y donne suite, bien sûr.

R.B.



La force des mots remporte un prix

Au cours de la semaine du français, le mouvement Impératif français, un groupe de promotion du français de la région de l'Outaouais, a décerné le prix d'excellence Lyse-Daniel à *La force des mots*. Notre photo : Lise Poulin, secrétaire générale de la CSN, Lucie Laurin, coordonnatrice de *La force des mots*, Jean-Paul Perreault, président du mouvement Impératif français, et Robert Boucher, conseiller syndical à l'information.

D'étranges floralies

Les médias nous ont conviés, ce dernier mois, à d'étranges floralies en ensevelissant tour à tour sous les louanges l'ex-maire de Montréal Jean Drapeau, frais inhumé, et l'ex-premier ministre du Québec Maurice Duplessis, en voie de réhabilitation.

L'occasion était belle d'admirer une fois de plus la largesse et la générosité de la langue française en matière de maquillage, de restauration, de réécriture et d'embellissement : allégories, hyperboles, ellipses, périphrases, litotes, antithèses, prosopopées, catachrèses, métaphores, antiphrases, euphémismes, synecdoques et prétéritions se succédèrent, s'accumulèrent, rivalisèrent même, des jours durant, sous les yeux médusés du bon peuple qui, peut-être, n'en demandait pas tant.

Bernard Derome, pour n'en nommer qu'un, multiplia les périphrases au cours d'un long et étonnant panégyrique : Monsieur le Maire, disait-il, les yeux levés, était partout présent, où que l'on regarde. Mieux valait, d'ailleurs, ne pas baisser les yeux, évitant ainsi ce que le principal intéressé, prêchant d'exemple, ne désignait qu'à coups d'euphémismes.

Micros et caméras enregistrèrent donc pour la postérité les allégories les plus flatteuses, les métaphores les plus louangeuses. Il n'est pas jusqu'à son coiffeur qui n'ait tâté de la synecdoque en

prêtant personnalité et leadership aux rares cheveux de l'homme, pendant que sa secrétaire se réfugiait derrière une litote !

On se fût attendu à ce que Roger Taillibert, architecte de son état, y aille d'une figure de style. L'ellipse, en pareil cas, eût été de mise. Il s'abstint pourtant. Mais paradoxalement, c'est son nom que l'Histoire retiendra pour son style...

D'un délire à l'autre

Quant à Maurice Duplessis, le voilà devenu, après révision, progressiste et démocrate. La Grande noirceur était une catachrèse abusive et la Révolution tranquille, une antithèse de mauvais goût. C'est du moins ce qu'expliqua l'homme d'affaires Conrad Black dans un moment de délire historique.

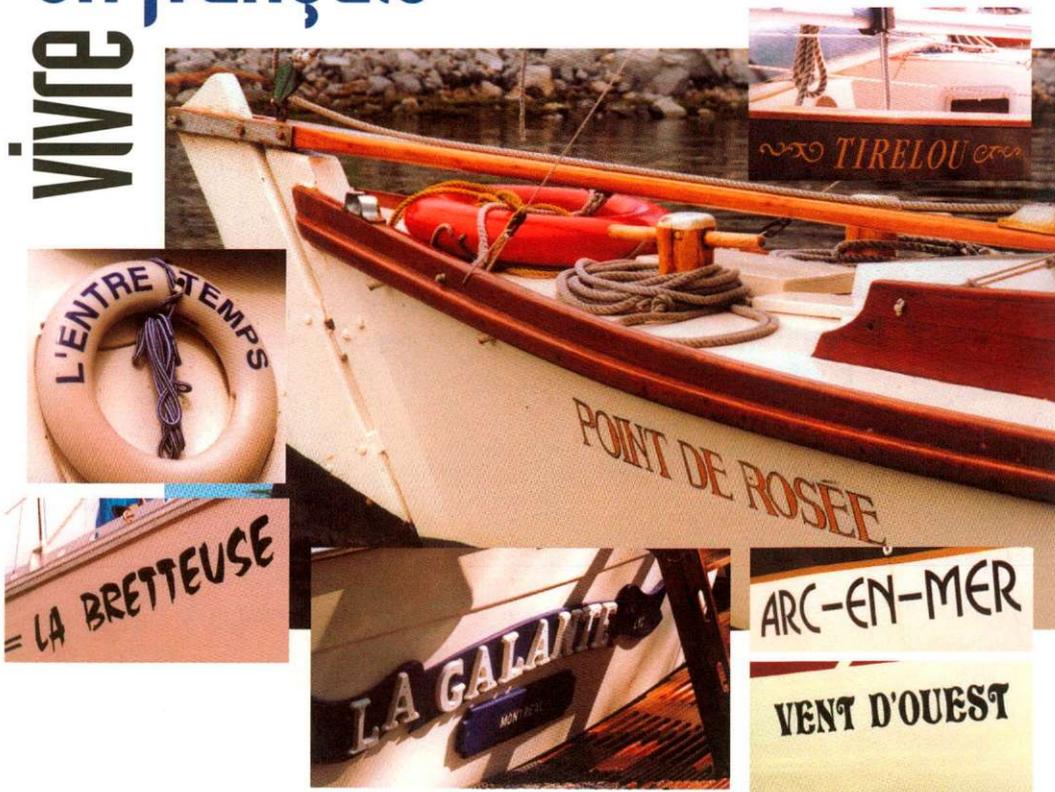
Mais Jacques Hébert passait par là. Valeureux défenseur en son temps de la Loi des mesures de guerre, il avait appris à user et abuser de l'antiphrase et de la prétéition. Il révisa la révision.

Conrad Black ne baissera sûrement pas pavillon. Il recourra à la prosopopée pour imputer des déclarations irréprochables à celui qu'il qualifie hyperboliquement de « plus grand premier ministre du Québec ».

Lucie Laurin

en français

VIVRE



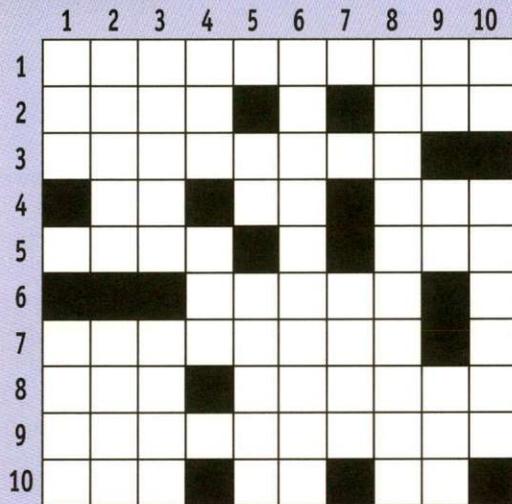
Aux portes du rêve

Dès les premiers pas dans une marina, les portes du rêve s'entrouvrent. Rivalisant de poésie et de fraîcheur, les noms choisis par les amants de la mer pour leurs bateaux révèlent la quête de liberté et de douce folie qui les anime sitôt qu'ils ont levé l'ancre : Arc-en-mer, L'entre-temps, Tirelou, La galante, La bretteuse, Dame des mers, Point de rosée, Vent d'ouest...

Lucie Laurin

JEU

Mots croisés



Horizontalement

1. Elle est essentielle au point qu'on essaie souvent de la détendre.
2. Certains champs de ce produit servent à cacher d'autres plantes très recherchées. Ils ne portent aucun vêtement.
3. Le gouvernement québécois en a sûrement un plus gros qu'il ne le dit.

4. Interjection. Une note ancienne. Plusieurs y prétendent, mais on n'en a souvent qu'un seul vrai.
5. Qualificatif applicable à la ritournelle du patronat au sujet du salaire minimum. Surnom d'un chef d'une bande de motards.
6. Le début de quelque chose.
7. Ce que le gouvernement devrait faire au lieu de s'entêter.
8. Enlève. Loupais.
9. C'est comme une gueule, ça se ferme.
10. Cette année, il a duré près de six mois. Voyelles jumelles. Pronom personnel.

Vertical

1. Certains sont prêts à la vendre pour augmenter leurs profits. Les fêtards la font souvent.
2. Plusieurs tentent de ne pas en payer (plur.). La tête à l'envers.
3. Elle se met d'abord en boule. Transi.
4. Monosaccharide. Certaines personnes en ont un gros.
5. Les employés du secteur public réclament le leur. Se dit de la laine à l'état naturel.
6. Du prétoire.
7. Élément du grec signifiant « ce qui dépasse ».
8. Commencerait.
9. Petit ruisseau. Symbole de méga-octet. Certains propos de Lucien Bouchard déclenchent celle des syndiqués du secteur public.
10. Existes. Le français au travail, ça s'...

Fautes politiques

Corrigez :

- a) Maurice Duplessis était un bien grand homme. À preuve, sa statut devant l'édifice du Parlement.
- b) On peut dire de Jean Drapeau qu'il était tout sauf échevellé.
- c) Conrad Black poursuit Jean Chrétien pour lui avoir nuit en empêchant sa nomination comme Lord.
- d) On pense que la critique du gouvernement par les journeaux de Black hérissait le premier ministre.
- e) Nommée Ministre du patrimoine, Sheila Copps a compris que sa fonction se résu-mait à distribuer des drapeaux.
- f) Personne n'aurait pensé que les jeunes du secondaire aimaient le théâtre au poing de bloquer les ponts et les autoroutes.

Notre concours

Participez à notre concours !

Trouvez la solution à nos mots croisés et courez la chance de gagner un de nos deux prix : un cédérom du dictionnaire *Littre* et 400 capsules linguistiques de Guy Bertrand publié chez Lanctôt.



Trois moyens de nous joindre :

- La force des mots
Service de l'information
1601, av. De Lorimier
Montréal (Québec) H2K 4M5
- télécopieur : (514) 598-2089
- courriel : laurin@total.net

Les noms des gagnants seront tirés au hasard parmi les réponses qui nous seront parvenues avant le 15 novembre 1999. La réponse au concours sera publiée dans le numéro subséquent de *Nouvelles CSN*.

Les gagnants du numéro 3

Madame Claire Bérubé, de la Polyvalente Armand-Saint-Onge, à Amqui, a gagné le premier prix. M. Guy Fillion, du Syndicat des cols bleus de Valleyfield, a gagné le second prix. Félicitations à tous deux et merci à nos nombreux participants et participantes.

de mots

Mots cachés

À l'aide des indices, trouvez le mot qui se cache à l'intérieur de chacun des mots suivants.

1. rémunération
2. ensoleillé
3. énamourer
4. analphabète
5. lamentable
6. asticoter
7. tapirai
8. retournez-y

Indices :

- a) poisson
- b) ongulé
- c) mise
- d) « maladie » du cœur
- e) note de musique
- f) recueil de pensées
- g) petit ver
- h) sert à façonner des vases

La dictée

Oh ! ces merveilleux petits fruits sauvages de la fin de l'été que les oiseaux avaient (oublier) de dévorer et que le voisin ne nous avait pas (voir) cueillir, Claire et moi, gaies et gourmandes luronnes ! Délicieuses baies sucrées que nous avons (mettre) à bouillir dans un sirop à confiture ou (laisser) macérer dans un alcool blanc, tandis que d'autres avaient (servir) d'aromates dans un de ces desserts québécois dont nous avons (hériter) la recette de nos (grand-mère).

Encore heureux que le carême ne (sévir) pas l'été !, disions-nous en riant.

Claire tenait de sa mère, qui l'avait (appris) de la sienne, une recette de sucre à la crème liquide et épais qui se mangeait (accompagner) de bouchées de pain. Des bouchées que je fis minuscules sitôt que je l'(avoir) goûté, m'(occuper) à saisir toutes les occasions d'avaler à la dérobée une cuillerée de sucre pur. C'était une recette de carême. L'Église n'(avoir) pas, ce jour-là, plus fervente pénitente que moi.

Corrigé de fautes politiques

a) staturé, b) échoué, c) nuit, d) journaux, e) ministre du Patrimoine, f) point.

Mots cachés-solution

- | | |
|-------------|---------------|
| 1. e) ré | 5. c) mise |
| 2. a) sole | 6. g) asticot |
| 3. d) amour | 7. b) tapir |
| 4. f) ana | 8. h) tour |

Solution des mots croisés du numéro 3

Horizontalement

- | | | |
|---------------|----------------|------------------|
| 1. Ancienneté | 4. Iule. Lotto | 8. II. Se. Eues |
| 2. Ni. Dr | 5. Iglous | 9. Récents. Os |
| 3. Idéation | 6. Laurier. Il | 10. Eus. Tu. Une |
| | 7. Admissible | |

Verticalement

- | | | |
|---------------|----------------|----------------|
| 1. Ancillaire | 4. Dégrisé | 8. Édits. Bu |
| 2. Ni. Adieu | 5. Ève. Lisent | 9. Trot. Iléon |
| 3. Ilium. Cs | 6. Aloès. Tu | 10. Noblesse |
| | 7. Touries | |

Corrigé de la dictée

eut
pagné, eus, occupant,
sévise, apprise, accom-
mères ou grand-mères,
lâissées, servi, grands-
oublié, vues, mises,

LE LITTRÉ

LE DICTIONNAIRE DE RÉFÉRENCE
DE LA LANGUE FRANÇAISE CLASSIQUE

395 FF
(103,29 \$)
SUR CÉDÉROM

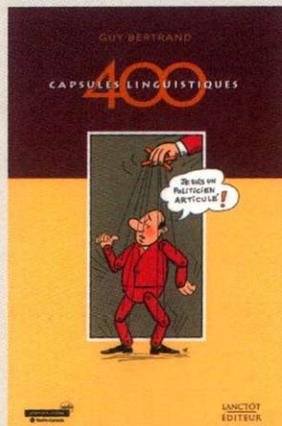
80 000 DÉFINITIONS
250 000 CITATIONS
10 000 000 MOTS



REDON

RUE GUSTAVE MAROUX 26740 MARSANNR
WWW.DICTIONNAIRES-FRANCE.COM

400 capsules linguistiques



« **L**a correction du langage est une tâche collective. » C'est par cette phrase de Jean-Marie Laurence que nous accueille Guy Bertrand dans son ouvrage intitulé *400 capsules linguistiques*, qui regroupe une partie des capsules linguistiques diffusées sur les ondes de Radio-Canada. Vous vous demandez quel est le mot français pour *junk food*, *burn-out* ou *doggy-bag*? Vous vous demandez si les expressions *c'est songé* ou *ça l'a* sont correctes? Vous trouverez la réponse à plusieurs de vos questions dans cet ouvrage très concret qui démontre que la langue française est en évolution et qu'elle est perméable aux innovations de la technologie moderne. Bien construit, facile à utiliser, on prend plaisir à le consulter. On peut le trouver dans toutes les bonnes librairies au prix de 16,95 \$.

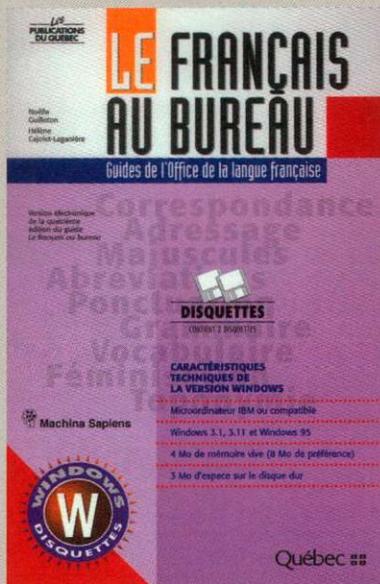
Le Service de l'information de la CSN

Vous avez des questions portant sur la Charte de la langue française? Sur les comités de francisation des entreprises? N'hésitez pas à téléphoner au Service de l'information de la CSN, au (514) 598-2155. On se fera un plaisir de vous aider!

Le français au bureau sur support informatique

Le document de référence *Le français au bureau* est disponible sur support informatique en version Windows et Macintosh. On peut non seulement consulter *Le français au bureau*, mais aussi l'utiliser conjointement avec un traitement de texte. Grâce à ce logiciel convivial, on peut copier et coller dans d'autres fichiers des modèles de lettres, des formules usuelles, etc. On peut également poser des signets aux rubriques les plus fréquemment consultées et annoter le texte original en ajoutant commentaires, notes et exemples aux rubriques existantes.

On peut se le procurer dans les succursales des Publications du Québec.



La qualité du français au travail :
une priorité.

Kruger inc. :

une présence au Québec,
au Canada et sur le
marché mondial

*Papier journal, papier couché léger,
papiers impression spéciaux;
papiers à usages domestiques
et industriels; cartons et boîtes;
bois d'oeuvre et panneaux de bois.*

Siège social

3285, chemin Bedford, Montréal, Qc H3S 1G5 • www.kruger.com



La force des mots, je m'en sers !

Mieux vaut tard que jamais. Permettez-moi de vous épargner les petites raisons de ce délai. Je suis membre du comité de francisation de la Compagnie de gypse du Canada incorporée (CGC).

La revue *La force des mots* de mars, c'est bien. Je m'en sers pour voir ce qui se fait ailleurs. Ça me donne des idées à soumettre au comité. Ça me renseigne sur où aller chercher l'information (p. 14). Je crois que la CSN devrait donner des sessions de formation aux membres d'un comité de francisation comme elle le fait pour un nouveau président, un nouveau trésorier, etc., de syndicat. Quant à vos jeux (p.12) comme les mots croisés, la solution devrait être publiée dans le numéro de *Nouvelles CSN* qui suit la parution de cette revue trimestrielle.

J'aimerais aussi que vous n'énonciez pas seulement un problème comme à la page 6, section *Des progrès certains*, dernier paragraphe, 2^e et 3^e phrases, mais que vous suggériez des ébauches de solutions. Que fait-on, par exemple, avec ceux qui ont plusieurs années de service (15-20 ans) et qui sont encore loin de la retraite ? Qui travaillent seulement pour le salaire et qui font le minimum en calculant leurs efforts ?

Si vous voulez en savoir plus long sur le fonctionnement de notre comité et sur ses réalisations, communiquez avec moi.

Michel Nadeau, membre du comité de francisation

Écrivez-nous !

Cette page est à vous. Écrivez-nous pour nous livrer vos impressions et suggestions, pour nous parler de vos démarches et de leurs résultats, pour réagir à ce que disent les autres lecteurs et lectrices de *La force des mots*.

Faites parvenir votre lettre à *La force des mots*, Information CSN, 1601, av. De Lorimier, Montréal (Québec) H2K 4M5 ou par courrier internet à : laurin@total.net

LES incontournables

de l'Office de la langue française

Téléphone linguistique

Accès gratuit en tout temps à 195 textes enregistrés sur des difficultés de la langue française

À Montréal : (514) 873-9999

À Québec : (418) 528-9999

Ailleurs au Québec : 1 888 829-8899 ou 1 888 828-8899

Demander la liste des sujets par télécopie au (514) 873-3488.

Aide à la francisation des entreprises et des technologies de l'information

À Montréal : (514) 873-6571

Télécopie : (514) 864-3948

Renseignements sur la Charte de la langue française

À Montréal : (514) 873-6565

À Québec : (418) 646-9617

Site Internet

Renseignements sur la Charte de la langue française et les services de l'Office

Le Signet (accès gratuit à des fiches terminologiques du domaine des technologies de l'information)

www.olf.gouv.qc.ca



Gouvernement du Québec
Office de la langue française





Siffler dans le noir

Il y a plusieurs manières de nier l'existence d'un problème quand il est question de la santé relative d'une langue.

Prenons le cas de Renault, en France. Les Français sont 60 millions à parler français. Orueilleux comme ils sont — et même un peu prétentieux —, il ne leur vient pas à l'esprit qu'une langue peut décliner. La langue française a d'ailleurs perdu le statut qui était sien il y a moins de deux siècles, alors qu'elle occupait dans le monde la place de la langue anglaise aujourd'hui : langue du commerce, de la diplomatie, de la culture.

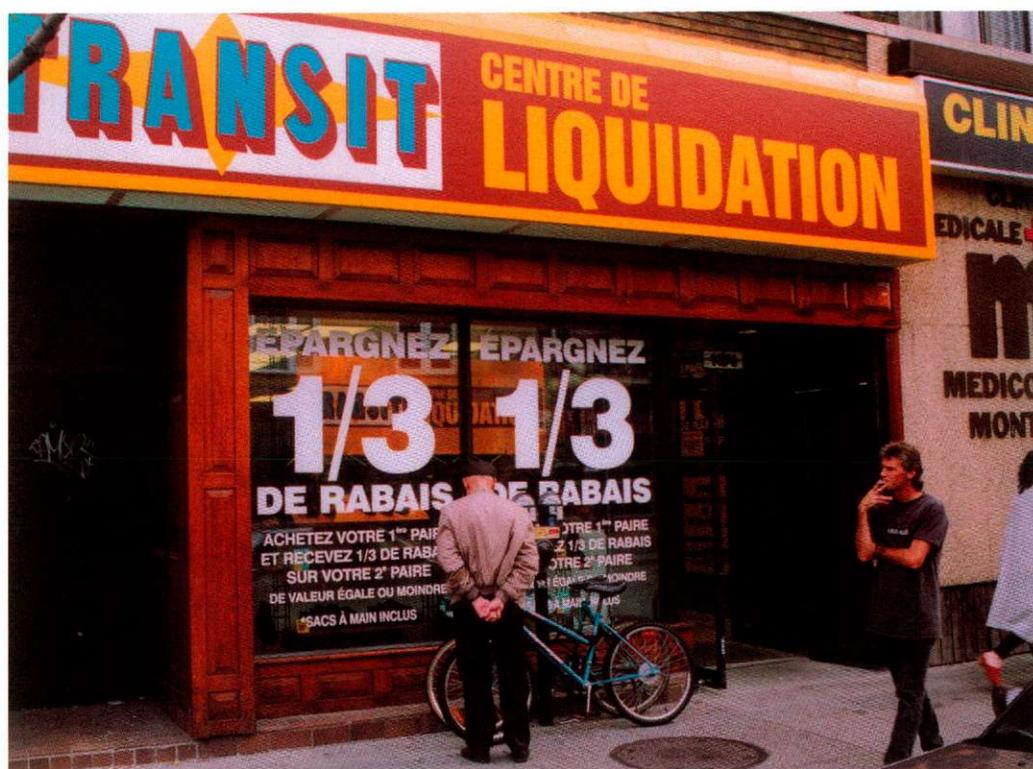
On apprenait que depuis quelques semaines, pour des raisons d'efficacité, les communications internes se font en anglais dans cette entreprise. Pas de problème ?

Pour se convaincre que tout va bien, on peut aussi faire comme le Conseil de la langue française : inventer une nouvelle notion, celle de la langue d'usage public, pour gonfler artificiellement le pourcentage de ceux qui parlent le français au travail.

Pendant que Rome brûlait, « Néron jouait du violon. À Québec, dans leur tour d'ivoire, les penseurs de la langue jouent avec un logiciel », a lancé le mathématicien Charles Castonguay, grand spécialiste de ces questions.

Michel Rioux

Quand les affiches parlent, il ne faut pas nécessairement sauter aux conclusions... Ainsi, au 19^e siècle, l'affichage commercial était à peu près unilingue anglais dans la ville de Québec, alors que l'immense majorité de ses habitants étaient francophones. Un siècle plus tard, à Montréal, grâce aux effets de la loi 101, l'affichage est pratiquement unilingue français. Par contre, au rythme où vont les choses, les francophones ne seront plus majoritaires sur l'Île de Montréal d'ici 15 ou 20 ans, a prédit le démographe Marc Termote.



la force
des mots

est publié par la CSN

Production :

Le Service de l'information de la CSN

Coordination :

Lucie Laurin

Rédaction :

Robert Boucher, Guy Ferland, Lucie Laurin,
Michel Rioux

Collaboration spéciale :

Pierre Vadeboncœur

Conception graphique :

Jean Gladu, Sophie Marcoux

Photographie :

Michel Giroux

Caricature :

Boris

Soutien technique :

Lyne Beaulieu

Impression :

Imprimerie Transcontinental inc.

Distribution :

le Service de distribution de la CSN